

## LOGIS METROPOLE/MON ABRI LANCENT UNE OPERATION MIXTE DE LOGEMENTS EN LOCATION ET ACCESSION SOCIALE A LA MADELEINE

*Logis Métropole/Mon Abri mettent en chantier un nouvel ensemble immobilier, regroupant neuf maisons de ville en location-accession et huit logements collectifs en location.*



Pour répondre à une forte sollicitation de la Ville de La Madeleine, une convention de partenariat a été mise en place pour ce programme.

- Pour la vente, elle reprend les aspects d'une location accession à des conditions particulièrement intéressantes dues à la cession du terrain par la Ville à l'euro symbolique. Les 9 maisons de ville (5 types III et 4 types IV évolutifs) relèvent d'un Prêt Social Location Accession (PSLA). Ce dispositif permettra à neuf ménages d'acquérir leur logement après en avoir été locataire. Ils doivent respecter le plafond de ressources du prêt à taux zéro.
- Pour le locatif, l'immeuble collectif, composé de 8 logements (2 types 2 - 5 types 3 et de 1 type 4), est financé en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS). Ce qui implique que les familles qui occuperont ces logements seront soumises à un plafond de ressources.

Maisons comme immeuble collectif seront construits sur trois niveaux. Toitures de tuiles de terre cuite, façades de brique et bardages bois, le projet fait appel à des matériaux traditionnels complétés par des menuiseries extérieures et double vitrage en PVC. L'isolation thermique sera renforcée. Cet ensemble immobilier sera desservi par une voirie privée, sécurisée par un portail automatique.

L'immeuble bénéficie de huit places de parking et d'un espace vert commun.

La livraison est prévue pour le troisième trimestre 2010.

L'architecture de ce programme a été conçue par Luc Dehaene du Cabinet Boyeldieu Dehaene (Lille). La construction a été confiée au Groupe Eiffage.

Rappelons que Logis Métropole/Mon Abri (La Madeleine) réalisent des programmes neufs destinés à la vente et à la location sous certaines conditions de ressources.